

**TRADUCTION DU BULLETIN TECHNIQUE DE LA  
COMMISSION SPORTIVE INTERNATIONALE DE  
SAUVETAGE (ILS) N° 4  
RÈGLEMENT DE COMPÉTITION DE L'ILS - ÉDITION 2023**

7 May 2024

Ce bulletin propose une modification du règlement de l'épreuve du relais Ocean M Lifesaver.

Ce changement a été apporté à la suite des discussions entre l'ILS et ses conseillers olympiques et a été approuvé par le comité de gestion des épreuves de l'ILS pour la LWC2024.

Le règlement modifié figure à l'article S4-24 du règlement de compétition ILS mis à jour, disponible sur le site web de l'ILS.

Le règlement est explicite, mais pour faciliter la compréhension, le coureur commence désormais l'épreuve du relais Ocean M Lifesaver par une course en ligne droite de 50 m pour aller chercher le nageur. Le même coureur effectue ensuite les courses pour les changements de nageur, de pagayeur en planche et de pagayeur en ski, et termine également l'épreuve. Les règles de contact sont les mêmes que pour les épreuves de relais Oceanman/woman.

L'avantage supplémentaire de ces modifications réside dans le fait qu'aucune modification ne sera apportée à l'arène Ocean M entre les épreuves individuelles et les relais, si ce n'est l'ajout d'une ligne de départ de 50 mètres pour le départ du relais Ocean M Lifesaver. Ceci est reflété dans le schéma mis à jour du relais Ocean M Lifesaver, également intégré au règlement.

Les modifications entrent en vigueur le 1er juin 2024.

Veillez noter que les fédérations ILS peuvent choisir d'utiliser le règlement de compétition ILS mis à jour à compter de la date de publication du présent bulletin technique.

Pour toute information complémentaire, veuillez adresser votre demande au secrétaire de l'ILS Sport.